

COMMISSION DE SÉLECTION DU 8 SEPTEMBRE 2017
DES ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX
EN CONTRAT D'EMPLOI D'AVENIR ET
DE PROFESSIONNALISATION


Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2,3 et 7 de l'arrêté du 29 janvier 2016 et à l'instruction ministérielle n°DGCS/SD4A/2016/324 du 25 octobre 2016 fixant les modalités d'accès à la formation d'**Accompagnant Educatif et Social**.

EST DECLAREE ADMISE pour la rentrée de 2017-2018 :

CHAPUT Aurélie

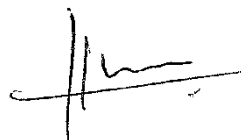
Isle, le 8 septembre 2017

Le Directeur Général



Pierre VERNEUIL

La Directrice Pédagogique,



Martine POTTIER.